

POLITIQUE DES ENFANTS

Appliquée aux événements de L'Enclave

La présente politique a pour objectif d'harmoniser la présence croissante de bébés, d'enfants et de mineur(e)s lors des événements de l'*Enclave*. Consciente de la situation parentale d'un nombre grandissant de participant(e)s, l'Organisation de l'*Enclave* souhaite clarifier les responsabilités des individus concernés par la présence de bébés, d'enfants et de mineur(e)s. Celles-ci obéissent à la logique suivante : Les événements de l'*Enclave* permettent la présence de bébés, enfants et mineur(e)s, mais ne sont pas conçus pour ceux-ci. Leur présence ne doit donc pas altérer les événements, mais s'y adapter.

Les responsabilités relèvent de l'Organisation elle-même et des parents ou adultes en charge participants.

L'Organisation de l'Enclave s'engage à :

1. Accepter la présence de bébés et d'enfants lors des événements de l'*Enclave* lorsque ceux-ci sont accompagnés de leurs parents ou d'adultes en charge s'acquittant des responsabilités attendues (voir plus bas).
2. Mettre à la disposition des parents et adultes en charge un local spécifiquement et exclusivement prévu à l'attention des bébés et enfants après le début de l'activité. Ce local inclura : tables, chaises, fauteuil, tapis de sol, berceau et jouets¹. Toutefois, aucun service de garde ne sera fourni.
3. À être à l'écoute des besoins des parents ou adultes en charge quant à l'amélioration des installations liées à la présence de bébés et d'enfants. Dans les limites des budgets disponibles, l'Organisation de l'*Enclave* améliorera graduellement ces installations en fonction des suggestions émises.
4. Accepter la présence de mineur(e)s (12 à 17 ans) en présence d'un parent ou d'un adulte en charge. Des ententes particulières pourront être prises quant aux personnages incarnés par ces mineur(e)s. En respect pour les lois en vigueur, **aucun alcool** ne pourra être consommé par un(e) mineur(e) et toute tentative de contourner cette règle se soldera par l'expulsion.
5. Informer les parents ou adultes en charge de la tenue de scènes troublantes. l'*Enclave* offrant un jeu à un public mature, l'Organisation reconnaît que des scènes (duels, assassinats, etc.) peuvent être effrayantes ou inappropriées pour certains enfants. Les parents ou adultes en charge peuvent aussi à tout moment interroger l'Organisation à propos de la venue d'une telle scène afin de tenir les enfants à distance ou les accompagner.

Les parents ou adultes en charge s'engagent à :

1. Reconnaître qu'ils sont les premiers responsables de leur(s) enfant(s). Les participant(e)s des événements de l'*Enclave* acceptent la présence de ces derniers, mais n'ont aucune obligation envers eux.
2. Ne pas exposer un bébé, enfant ou mineur(e) à une scène à laquelle il ne pourrait assister sans compromettre sa fluidité ou l'immersion, ou la concentration des participant(e)s. Le parent ou l'adulte en charge s'engage donc à ce que la présence de son enfant ne perturbe

¹ L'Organisation rappelle qu'elle est toujours ouverte aux dons de toutes sortes (dans le respect des normes légales en vigueur).

pas l'atmosphère d'une scène en cours (ex : bébé "parlant" lors d'une réunion, enfant courant dans le boudoir lors d'un conseil, enfant riant lors d'un procès, etc.).

3. En cas de crise, retirer du jeu un bébé, enfant ou mineur(e) du jeu (ex : bébé criant lors d'une scène/explication, enfant pleurant lors d'une réunion, enfant manipulant des objets dangereusement, etc). La communauté est consciente que ces situations sont imprévisibles et qu'on ne peut les prévenir totalement. Toutefois, une fois la crise déclenchée, il est de la responsabilité du parent ou de l'adulte responsable de retirer le bébé, enfant ou mineur(e) de la scène/situation en question afin de ne pas altérer le jeu des autres participant(e)s.
4. Surveiller adéquatement, ou veiller à la surveillance (par entente commune entre parents ou adultes en charge, ou par gardiennage), le(s) bébé(s) et enfant(s) dont ils sont responsables autant en zone de jeu que dans le local prévu à cet effet. L'*Enclave* ne peut pas offrir un service de garde et se limite à fournir les infrastructures et installations.